

Poste Saint-Jean à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV

Dépôt documentaire à la suite de la 1^{re} partie de l'audience tenue le 20 et le 21 avril 2016

Revenus associés à la consommation annuelle des clients commerciaux et résidentiels de Dollard-Des Ormeaux.

Hydro-Québec a le devoir et l'obligation de fournir une alimentation fiable à sa clientèle. Ce n'est pas un besoin ni une pratique de l'entreprise d'isoler les revenus par poste de charge.

En effet, il est difficile voire impossible de répondre adéquatement à cette question en ne considérant qu'une partie du cheminement complet de l'énergie, allant de la production à la distribution de l'électricité.

Pour avoir une vue d'ensemble, il faut, en résumé, considérer les coûts de production de l'électricité, les coûts de transport de l'énergie et, finalement, les coûts de distribution. Toutes ces données doivent être prises en compte pour avoir un aperçu du bénéfice net et non pas des revenus bruts calculés pour une seule installation. En 2015, le bénéfice net d'Hydro-Québec s'est élevé à 3 147 M\$.

Par ailleurs, c'est la Régie de l'énergie qui est responsable de fixer les tarifs de transport et de distribution de l'électricité. Hydro-Québec soumet annuellement un dossier tarifaire pour analyse à la Régie. Elle soumet également tous ses projets de 25 M\$ et plus pour analyse et approbation, comme ce fut le cas pour le présent projet.